

## ASSEMBLEE CITOYENNE VAL DE L'EYRE DU FRONT DE GAUCHE

Madame, Monsieur,

Vous participez aux travaux du Sybarval et à ce titre avez contribué au projet du SCOT.

Les conclusions qui sont présentées et la façon de les faire valider nous semblent inappropriées et ne pas donner suffisamment de place à l'avis des habitants.

Vous savez comme nous que la participation à des enquêtes publiques est faible.

Leur organisation, en restant dans la dimension minimale légale, ne permet pas au plus grand nombre de participer ni formuler un avis dans les meilleures conditions et qu'une « information complémentaire » vient très souvent combler ces lacunes. La loi Bouchardeau de 1983 comme le dernier Grenelle de l'environnement permettent ce genre de communication pour ne pas dire l'encouragent.

Par ailleurs, certains aspects du SCOT vont lourdement impacter notre devenir et notre environnement. De lourdes conséquences sont à envisager pour notre qualité de vie.

Le numéro de jonglage avec les chiffres de logements et nouveaux habitants laisse perplexe.

Le vide sur la façon dont est envisagé le poste « équipements publics » est abyssal.

Les logiques de développement ne répondent pas aux besoins de l'ensemble des territoires concernés.

Nous arrêterons là notre énumération qui suffit largement à valider la requête qui suit.

Cette dernière consiste en l'organisation d'une véritable concertation avec les populations des 17 communes concernées.

Par véritable concertation, nous entendons :

1 – Réalisation d'un document de synthèse des objectifs et des décisions du Sybarval pour ce SCOT. Ce document sera mis à disposition de tous les habitants sous format numérique et papier. Son contenu aura comme volonté de rendre accessibles pour le plus grand nombre des informations de présentation du SCOT. Vulgarisation pourrait être un objectif et un fil conducteur dans la conception d'un tel outil d'information.

2 – Organisation d'une réunion publique dans chaque commune. Lors de cette réunion, les représentants du Sybarval et leurs conseils ayant travaillé sur le dossier présenteront le SCOT au public. Suite à cette présentation, la parole sera donnée au public pour un ensemble de questions/réponses. Tous les débats feront l'objet d'une synthèse locale puis globale. Cette synthèse aidera à ce que des ajustements, des modifications, des redressements soient portés au SCOT.

Préalablement à cette réunion, les habitants seront informés de la mise à disposition de la plaquette d'information à l'aide de communications par voix d'affichage, d'annonces presse et autres supports qui annonceront également la réunion publique.

3 – Une fois ces différentes étapes de la concertation menées à bien, un compte rendu en sera fait et diffusé à la population. Dans celui-ci, nous trouverons à la fois la synthèse des réunions publiques et les aspects pris en compte dans le projet qui sera alors soumis à l'approbation de qui de droit.

Dans ces conditions, nous pourrions dire que le SCOT sera un vrai projet citoyen élaboré en bonne intelligence par tous les acteurs concernés.

Tel que cela nous est présenté à ce jour, le SCOT reste un projet de spécialistes, de citadelle pour lequel on demande l'approbation globale d'élus qui pour certains (ceux de l'opposition dans les conseils municipaux) n'ont même pas les éléments s'ils ne vont pas les chercher comme ils le peuvent.

Nous ne pouvons pas dire que ce soit la transparence et la démocratie qui transpirent dans ces méthodes. Enfin, vu l'importance de ce schéma, nous estimons que les quelques mois que demande une telle concertation ne remettent pas fondamentalement en cause le calendrier de sa mise en place.

Sachez que nous sommes à votre entière disposition pour organiser et mettre en place une telle concertation qui ne peut être que profitable à l'exercice de la citoyenneté tant réclamée par certains et certains mais qui ne le pratiquent pas. Nous proposons de passer à cette pratique. Dans l'attente d'une rencontre que nous sollicitons pour mieux exposer nos arguments et débattre des modalités de la mise en place de cette concertation publique. Nous vous prions, XXX Madame, Monsieur le maire XXXXX, d'accepter nos respectueuses salutations.

Pour l'Assemblée citoyenne du val de l'Eyre du Front de gauche  
Jean Casset